

FO

le syndicat aux côtés de tous les salariés



Faire valoir mon ancienneté pour augmenter mon salaire, comment je fais?

Mon contrat, ma fiche de paye : quels sont mes droits ?



Heures supplémentaires, jours de congés : comment faire respecter ma convention collective?



Le travail le dimanche ou les jours fériés : qu'est-ce qu'on peut m'imposer ?



Carrière longue, pénibilité : la retraite, c'est quand pour moi ?



TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS TRAVAILLEURS À DOMICILE

VOUS INFORME,



VOUS RÉPOND

FO  VOTRE VOIX



du 25 novembre au 9 décembre : je vote !
En ligne sur election-tpe.travail.gouv.fr
Par courrier avant le 9 décembre 2024

Je choisis **FO** pour mes droits :
salaire, emploi, conditions de travail, formation,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense...

Je vote **FO**

**Élection dans les entreprises de moins de 11 salariés (TPE)
et pour les salariés du particulier employeur
du 25 novembre au 9 décembre**

Voter **FO, c'est simple, rapide et confidentiel.
Quelques minutes suffisent !**



Je vote en ligne

Je vais sur le site
election-tpe.travail.gouv.fr



Je clique sur le bouton « Voter »

Je m'authentifie avec mon identifiant de vote et mon code confidentiel ou avec mon identifiant FranceConnect.

Je choisis FO et je suis les instructions pour valider mon vote.

Le tour est joué !

Je vote FO pour mes droits : ma convention collective, mon salaire, mon temps de travail, mes congés, mes formations, mes conditions de travail, ma protection sociale.

Je vote FO pour être mieux conseillé.

Je vote FO pour être défendu.

MA VOIX COMPTE ! JE VOTE FO !

J'ai reçu un courrier vert envoyé par le ministère du travail. Il contient mon **matériel de vote par correspondance** et les informations me permettant de **voter par voie électronique**.

Je vote par correspondance

Je détache le bulletin de vote présent dans le courrier « vert ».

Je noircis à l'aide d'un **stylo noir** la case correspondant à **FO**.

J'insère le bulletin dans l'enveloppe "T" préaffranchie jointe au courrier.



Je la poste au plus vite.

Attention !

- Mon enveloppe doit être réceptionnée par le ministère avant le 18 décembre.
- Dans le cas où je vote par internet et par courrier, seul le vote par internet sera retenu.

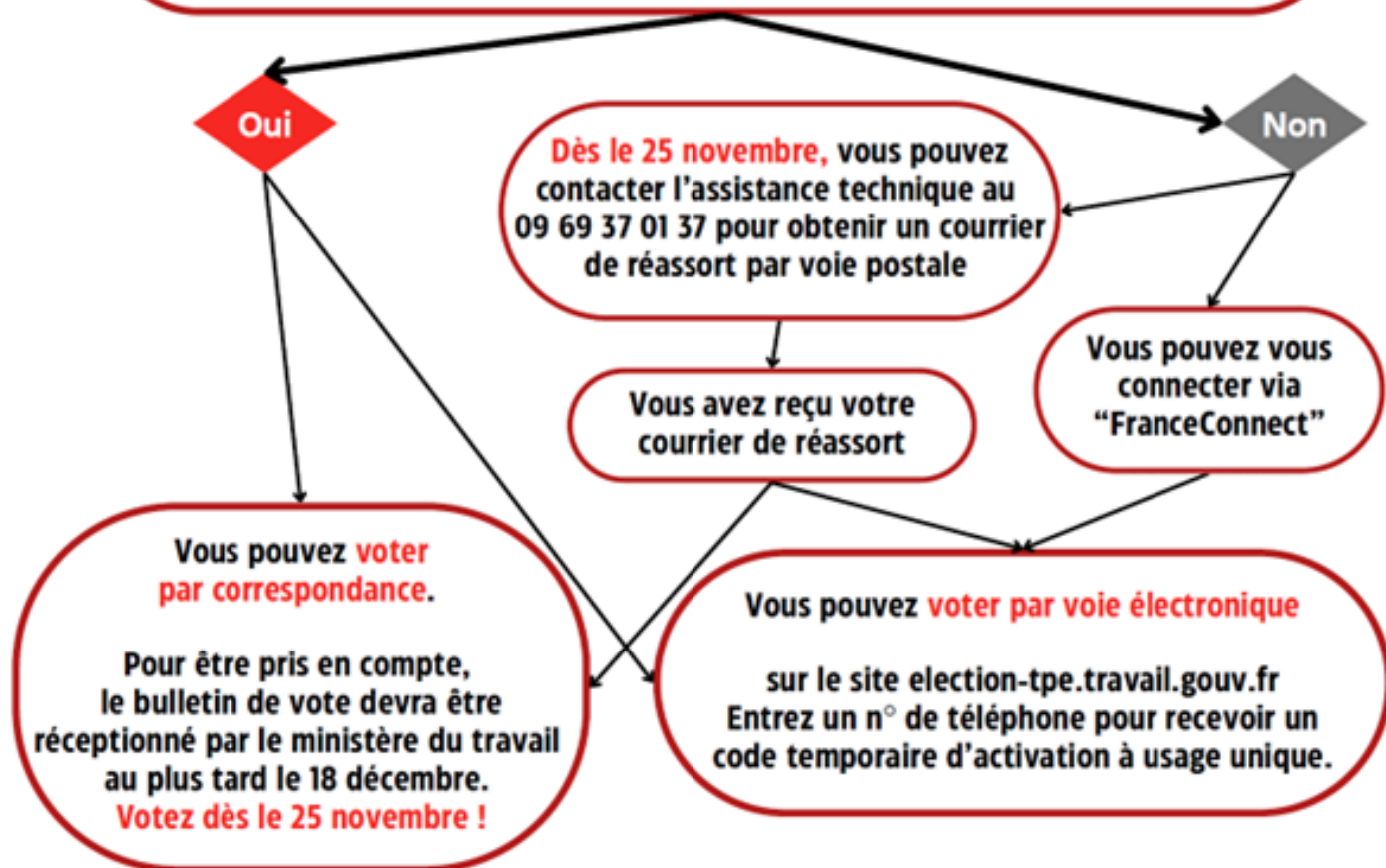


Élection dans les entreprises de moins de 11 salariés (TPE) et pour les salariés du particulier employeur

FO

Comment voter ?

Avant le 25 novembre, un courrier "vert" va vous être envoyé par le ministère du travail. Il contient votre **matériel de vote par correspondance** et les informations permettant de **voter par voie électronique** (identifiant + mot de passe).



DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE : JE VOTE !

Voter, c'est simple, rapide et confidentiel. Quelques minutes suffisent !

Je vote **FO** pour être mieux représenté.

Je vote **FO**, pour un syndicat qui négocie pour améliorer mes droits liés à ma convention collective, mon salaire, mon temps de travail, mes congés, mes formations, mes conditions de travail, ma protection sociale (régimes de prévoyance et de remboursement de frais de santé).

Je vote **FO** pour être mieux conseillé :

- pour mes droits en tant que salarié de TPE ou des services à la personne;
- sur les évolutions qui concernent ma branche professionnelle.

Je vote **FO** pour être défendu.

L'enjeu est important pour que vous soyez bien représentés.

VOTRE VOIX COMPTE ! VOTEZ FO !



Pour obtenir des réponses à mes questions, pour être défendu

JE FAIS  À MES CONTACTS



BAYONNE

Union départementale Force
Ouvrière
centre municipal de réunions
place sainte Ursule
05 59 55 04 54
udfo64@force-ouvriere.fr



JE CONSULTE ET CONTACTE

LE SITE  TPE

WW.INFO-TPE.FR

PAU

Union Locale
Force Ouvrière
2 rue Louis Blanc
06 98 99 74 89
contactfopau@
gmail.com

OLORON

Union locale
Force Ouvrière
32 place Gambetta
05 59 39 28 79
udfojlb64orange.fr

MOURENX

Union locale
Force Ouvrière
Maison Pays de Lacq
06 46 31 22 50
nejibus@gmail.com

MAULEON

Union locale
Force Ouvrière
Centre Multi-Service
rue des frères Barenne
06 46 31 22 50
ulfomauleon@gmail.com

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

Je vote

